Compte-Rendu

Visite AGRISUD

Baba Garage – Projet PRPA

14/02/2019

« Projet de Redynamisation de la Production Agricole des Exploitations Familiales (PRPA) » par AGRISUD à Baba Garage

Agrisud et la TaFAé

Agrisud international est une organisation de solidarité internationale française créée en 1992 qui favorise la mise en économie des exploitations familiales par la création de très petites entreprises (TPE), en particulier dans le secteur agricole, dans une vingtaine de pays d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique du Sud, et plus récemment en France.

L'ONG Agrisud international mène des programmes dans 17 pays en 2016, dont la plupart sont des PMA :

- Afrique : Gabon, Madagascar, Mozambique, Mayotte, Maroc, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Sao Tomé e Principe, Sénégal, Guinée Bissau
- Asie : Cambodge, Inde, Laos, Indonésie
- Amérique Latine : Brésil
- Caraïbes : Haïti
- Europe : France

Quelques projets menés par Agrisud au Sénégal :

- Redynamisation maraîchère, volet hydraulique - Diourbel
- Redynamisation de la production agricole - Bambey, Diourbel, Fatick, Mbacké
- Renforcement des filières locales d'approvisionnement - Cap Skiring
- Installation de pompes solaires dans les jardins maraîchers - Cap Skiring

Pour plus d'information sur Agrisud au Sénégal : http://www.agrisud.org/fr/pays-nosactions/senegal/

La Task Force multi-acteurs pour promotion la de l'Agroécologie (TaFAé) est un groupe d'acteurs, né d'une volonté de réfléchir et d'agir ensemble entre organisations paysannes, chercheurs, ONG, institutions… dans le but de promouvoir l'agro écologie au Sénégal.

La constitution de ce groupe fait suite à un événement organisé par l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) et la PFONGUE en novembre 2015, avec l'objectif de construire ensemble des agricultures adaptées aux contextes et aux contraintes locales, en :

- Partageant les expériences de collaborations afin d'identifier, d'analyser, dépasser les gaps dans la chaîne d'information entre les exploitations familiales et la recherche,
- Echangeant les connaissances, les expertises et les savoir-faire dans le domaine de l'Agroécologie pour le renforcement mutuel des capacités,
- Associant des acteurs complémentaires pour monter des projets / obtenir des fonds pour le passage à l'échelle des bonnes pratiques.

Le Projet PRPA[1]

Le projet de redynamisation de la production agricole des exploitations familiales (PRPA) est mis en œuvre dans le cadre d'une coopération décentralisée entre les ex-Régions sénégalaises de Diourbel et Fatick, et la Région française de Nouvelle Aquitaine.

Il s'inscrit dans la continuité du Projet de Redynamisation de la Production Maraîchère (PRPM) qui s'est déroulé pendant deux ans (2014-2016) sur deux périmètres irrigués de la commune de Baba Garage dans le Département de Bambey : Darou Fanaye Diop et Keur Ousmane Kane.

Durant 3 ans (2017-2020) le PRPA doit permettre de mener des actions concrètes avec les producteurs et les productrices de 6 localités :

- Darou Fanaye Diop, commune de Baba Garage
- Keur Ousmane Kane, commune de Baba Garage
- Tawa Fall, commune de Baba Garage
- Commune de Taïf
- Mbamane Jaraaf, Commune de Thiaré Ndialgui
- Ngouloul Sérère, commune de Mbellacadiao

OBJECTIF GÉNÉRAL : Lutter contre la pauvreté structurelle et l'insécurité alimentaire des populations des Département de Bambey, Diourbel, Fatick et Mbacké

OBJECTIF SPÉCIFIQUE : Sécurisé et améliorer durablement les activités agricoles de 350 familles de 6 localités des 4 Départements en renforçant les compétences locales

PUBLIC-CIBLE : 350 familles (environ 2100 personnes), 10 organisation professionnelles, 1 centre de formation (CIPA) et les services techniques d'appui présents sur le terrain

BENEFICIARES INDIRECTS : Les familles des sites non directement accompagnées (effet de diffusion de bonnes pratiques) ; les acteurs des filières en amont et aval de la production (vendeurs de semences, transformateurs, commerçants, consommateurs)

DUREE : 3ans (janvier 2017-décembre 2019)

BUDGET ET FINANCEMENT : 244 752 212 FCFA dont 70% de la région Nouvelles Aquitaine et 30% Agri-Sud International

Pour plus d'information voir la fiche descriptive du projet en annexe.

.

[1] Selon la fiche descriptive du projet fournie par Agrisud

1. La visite des parcelles du projet PRPA

La visite s'est déroulée en en quatre étapes selon les trois périmètres couverts par le projet soit :

- Darou Fanaye Diop (parcelle pilote)
- Keur Ousmane Kane
- Tawa Fall
- Echange autour d'un projet de labellisation des produits agroécologiques

Premier Périmètre : Darou Fanaye Diop (Parcelle Pilote)

Ce premier périmètre s'étend sur 10ha et est constitué de 80 parcelles ,50m/25m pour les hommes et 25m/25m pour les femmes.

Divers investissements ont été fait sur la parcelle comme :

- Un château d'eau financé par la région Nouvelle-Aquitaine, Agrisud et une contribution des de l'ASUFOR à hauteur de 2 000 000 de FCFA. Au total la construction de ce château d'eau a couté environ 43 000 000 FCFA. Cette installation a permis l'irrigation de tout le périmètre et réduit la charge de travail des exploitants. Cependant le château d'eau tombe dans le domaine public car il se situe sur un forage déjà existant leur appartenant.
- Construction de clôture grillagée pour délimiter le périmètre et le sécuriser, plantation d'arbres (Acaccia meliferas, Moringa, Anacardier…) afin de renforcer le dispositif de sécurisation du périmètre mais également d'assurer une fonction brise-vent et fertilisante. Au total 8000 arbres ont été plantés sur le périmètre, une amélioration du rendement, grâce à la présence d'arbre, est constatée. A noter que des citronniers sont également présents le long des parcelles ce qui agrémente la production de citrons.
- 80 osses à fumier pour la fabrication du fumier recycler
- Des allées facilitant l'accès des charrettes dans le périmètre

Ces investissements et leurs coûts ont été mutualisés (l'achat de semences fait partie des coûts mutualisés) mais les producteurs conservent la propriété et l'utilisation de leurs parcelles de manière individuelle (par ménage), il en va de même pour le périmètre en lui-même qui est possédé par tous les agriculteurs grâce à un titre foncier commun mais chacun est maître de la parcelle qui lui est attribuée.

Le projet PRPA a également favorisé l'émergence **des femmes leaders** à la suite de la création de groupements de producteurs.

Dans la démarche du projet, l'adoption de pratique agroécologique ont été mises en place, toujours en prenant en compte, les contraintes des producteurs et la disponibilité des ressources afin de trouver les pratiques les plus adaptées pour le périmètre et les producteurs. Les pratiques adoptées ont été identifiées par rapport aux contraintes du milieu (environnemental, économique et social) et des mises en pratique qui ont finalement été validées par les agriculteurs sur le périmètre.

Différentes pratiques adoptées sur le périmètre :

Pratiques	Buts
Plantation d'arbres/embocagement	Augmentation de la fertilité+ brise-vent, délimitation/sécurisation du périmètre
Paillage	Conserver l'eau
Fumier recycler	Augmentation de la fertilité
Pépinières sur pilotis	Permet la mise en culture plus précoce + diminution des pertes de plante + valorisation des semences
Biofertilisant liquide	Augmentation de la fertilité + lutte contre les ravageurs (neems)
Bio-activateur de croissance	Augmentent la fertilité (à base de moringa)
Horaire d'arrosage	Conservation de l'eau
Successions des cultures des cultures	Culture maraichère (fruit, feuille, racines), grande culture céréalières

A noter que cette année (2019), le prix de l'eau a augmenté passant de 120 FCFA à 200 FCFA sur ce périmètre à cause de l'entrée en vigueur de la réforme OFOR et à la privatisation de la gestion des forages ruraux. Cette augmentation pourrait entraîner une diminution du gain, mais leurs revenus resteraient cependant satisfaisants grâce aux techniques agroécologiques mises en place pour améliorer l'utilisation de l'eau et leurs rendements.

Deuxième Périmètre : Keur Ousmane Kane

La visite du deuxième site a commencé près du lieu de stockage où un tableau SIM (Système d'Information Marché de la phase pilote (PRPM) indiquant les prix sur les marchés locaux (détail et en gros) des produits cultivés sur les parcelles, est placé. (Le tableau est actualisé tous les 15 jours)

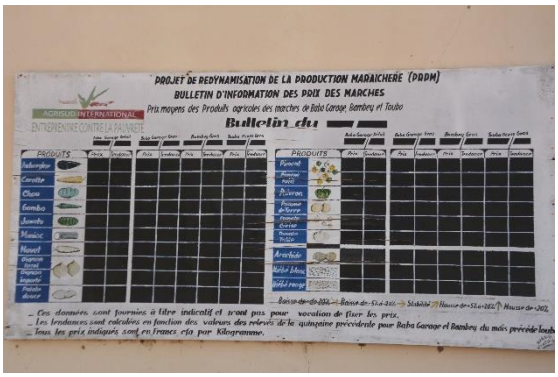

L'objectif de ce tableau est de :

- Augmenter la capacité de négociation, des producteurs sur les marchés
- À froid, de donner la possibilité aux producteurs de choisir les cultures qu'ils vont planifier en fonction des variations de prix de l'année précédente.
- À chaud, de savoir sur quels marchés il est plus avantageux pour eux de se rendre pour écouler leurs productions

A ce tableau, il a été adjoint des séances de partage où les prix sont communiqués et des conseils /stratégies par rapport au stock, au marché leur sont suggérés (les producteurs ayant toujours la liberté individuelle de les suivre ou non).

Les animateurs de Agrisud nous ont fait part des avantages constatés des produits issus de l'agroécologie :

- Se conservent plus longtemps (les oignons, produits phare au Sénégal, se conservent jusqu'à 8 mois contre quelques semaines pour les oignons conventionnels, ce qui permet aux agriculteurs de vendre sur une plus longue période et à des moments où les prix sont plus avantageux pour eux
- Au niveau gustatif il a été remarqué par les consommateurs, un goût et une qualité supérieurs pour les produits AE (sur les marchés, la bouche à oreille a vite rendu les produits du projet PRPA incontournables)
- Les coûts de production sont plus bas et les investissements sont moins onéreux pour produire en AE qu'en conventionnel (pas d'achat de pesticide et d'engrais chimique), ce qui augmente la marge bénéficiaire des producteurs

Le périmètre s'étend sur 10ha, et est divisé en parcelles de 25m/50m.

Globalement les mêmes pratiques que sur le 1er périmètre sont présentes, un projet de production de semences avait été lancé en 2014 mais le projet a été interrompu. La possibilité de le relancer est envisagé[2]. Il est envisagé dans le cadre de la collaboration avec le Réseau des agro écologistes de la région de Fatick d'introduire les techniques de production de semences.

Au sein du projet, il a été mis en place des personnes ressources : les « RESFORs » (Responsables de Formation). Ces agriculteurs se sont engagés à appliquer toutes les techniques utilisées dans le périmètre et aider les autres agriculteurs à mettre en place les pratiques AE.

De cette façon ils veillent à la propagation et à la continuation des pratiques et font partie intégrante de l'autonomisation du projet PRPA.

Troisième périmètre : Tawa Fall

Le périmètre de Tawa Fall a intégré le projet en 2017 après avoir constaté les résultats obtenus dans les deux autres périmètres. Ils ont fait appel aux « RESFORs » pour les initier et les aider à mettre en place les pratiques AE. Au regard de leur volonté de se raccrocher au projet, Agrisud les y a intégré.

Le périmètre s'étend sur **4ha (avec une extension récente sur 2ha).**

Ce périmètre fonctionne un peu différemment que les autres, plus petit et utilisé par 178 femmes, les parcelles ne sont plus individuelles comme dans les autres périmètres mais occupées par 2 à 3 femmes.

Riche des expériences des anciennes expérimentations, le périmètre de Tawa Fall a développé de nouvelles pratiques.

Le rendement du périmètre a augmenté de 300 à 500 % depuis la mise en place des pratiques agroécologiques promues par le projet.

La part autoconsommée de la production est 5 à 13% de la production totale (90 kg) répartie sur 7 produits et par exploitant.

[2] Les partenaires de la TaFAé ayant une expertise sur la question des semences paysannes sont cordialement invitées à contacter Agrisud pour la relance de l'activité.

2. La visite du marché de Baba-Garage

Sur le marché de Baba Garage, l'association Agrisud a obtenu l'accord de la mairie pour installer un panneau rendant plus visible l'espace où les produits issus des périmètres du projet PRPA sont vendus et pour faciliter l'identification des produits agroécologiques par les consommateurs.

L'installation d'un panneau avec un logos (peut être une piste pour un logos / label commun aux acteurs de la TaFAé)

Suite à la visite du marché, Louis-Etienne DIOUF, représentant de Agrisud au Sénégal, a proposé aux participants de discuter des possibilités existantes pour mettre en valeur les produits issus de l'AE et notamment de débattre de la création d'un label agroécologie au Sénégal.

3. Débat : La mise en valeur des produits agroécologiques

Propositions d'Agrisud International Sénégal

Comment rendre plus visibles les produits de l'AE pour les consommateurs ?

Un premier élément intéressant a été soulevée lors de la présentation des dispositifs mis en place par Agrisud ; le prix des produits AE doivent rester accessibles pour le plus grand nombre et vise les marchés de masse et non les marchés de niche car l'AE comporte un côté social qui promeut l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle qui se perdrait si les produits AE se retrouvent sur un marché de niche.

Mais alors comment valoriser la production des agriculteurs ?

Agrisud nous a proposé une présentation[3] posant une réflexion sur la mise en place d'un label relatif aux produits issus de l'agroécologie.

La possibilité de lancer un label et son logo (ou encore une certification commune à la TaFAé) a semblé intéresser tout le monde cependant très rapidement la nécessité de définir l'AE a semblé importante afin de définir un socle commun de valeur (différence entre AE et BIO sans rentrer en concurrence avec eux ; ne pas oublier la dimension sociale de l'AE et l'augmentation de l'autonomie des producteurs, de la sécurité alimentaire,).

Il est nécessaire de passer en revue les différentes initiatives déjà existantes pour éviter de réinventer la roue et de les fédérer.

Quelques éléments de la réunion :

- Éviter de faire des produits de l'AE, un marché de niche →> sécurité alimentaire, fournir des produits sains et durables au plus de personnes possibles
- Comment ajouter de la valeur et une reconnaissance des producteurs qui font de l'AE

[3] Disponible à la demande : contact@pfongue.org

- Ciblez des produits comme l'oignon pour lancer les produit AE
- Quel rôle doit prendre l'Etat (plaidoyer)
- Territorialiser la commercialisation, les marchés locaux, le circuit ?

Si le débat a permis de déceler l'intérêt des membres de la TaFAé pour la création d'un tel label (ou certification), il aura aussi permis de mettre en exergue les différentes conceptions et pratiques de l'agroécologie selon les acteurs[4].

La discussion sera portée au niveau du Comité d'Animation de la TaFAé lors de la prochaine rencontre.

En attendant une question reste en suspens : **Est-ce que la TaFAé est la bonne organisation pour porter ce projet ?**

Les membres de la TaFAé sont invités à prendre position et à nous revenir sur la question.

Remerciements La TaFAé remercie vivement l'ONG AGRISUD pour avoir partagé ses expériences sur le terrain.

En particulier, la TaFAé remercie le Représentant Pays de l'organisation, Mr **Louis Etienne DIOUF et toute son équipe** qui se sont volontiers prêtés au jeu de guide pour cette visite.

Un grand merci également à la mairie de Baba-Garage de nous avoir accueilli dans ses locaux.

Enfin, la TaFAé remercie chaleureusement l'ensemble des participants et espère que les prochains évènements seront aussi riches.

[4] La prochaine activité de la TaFAé, prévue le 21 mars 2019, portera sur cette question et cherchera a obtenir une conception commune de l'agroécologie.